Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 35 (1959)

Heft: 3-4

Artikel: Impressions de Rome : voyage d'études d'une bibliothécaire

Autor: Meyer, Lucienne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-771251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

jeher war er der Glanzperiode des Basler Buchdrucks zugetan, in eigener Forschung, aber auch einfach als Bibliothekar, der mit großer Umsicht den Antiquariatsmarkt verfolgte und mit raschem Zugriff die vorhandenen Basler Frühdrucke Jahr für Jahr um wertvolle Stücke bereichern konnte.

Wesentliches fehlte, wenn nicht zum Schluß noch von den Basler Erweiterungsplänen und damit von der Hauptsorge der letzten Jahre die Rede wäre. Die Baufrage ist ein Traktandum, welches Kommission und Leitung in unzähligen Sitzungen beschäftigt, Husner aber oft seine beste Zeit gekostet hat. Weitgehend sein Werk, wird nun das baureife Projekt, dessen Verwirklichung als Basler Jubiläumsgabe für die Universität gedacht war, in Bälde dem Basler Großen Rat zur Behandlung vorliegen. Husner wird aus seinem Tuskulum den Gang der Dinge mit Gelassenheit verfolgen, im übrigen aber über lang gehegten eigenen Plänen es so zu gestalten wissen, daß wie bisher auch weiterhin das erasmische «totum me libris dedo» das seine sein wird. *Chr. Vischer*

IMPRESSIONS DE ROME

par Lucienne Meyer

VOYAGE D'ETUDES D'UNE BIBLIOTHECAIRE

Grâce aux échanges inter-bibliothécaires dont notre directeur M. Bourgeois est le promoteur en Suisse, j'ai eu la possibilité de faire un séjour d'études des plus intéressants dans la Ville Eternelle, soit du 8 novembre au 15 décembre 1958. Il avait été convenu que je serais détachée à la Bibliothèque Alexandrine, c.à.d. à la Bibliothèque de l'Université de Rome, aux destinées de laquelle la Dssa. Fern. Ascarelli préside avec une sage autorité et une grande compétence.

En effet, la Bibliothèque Nationale de Rome est fermée au public depuis un laps de temps qui risque de se prolonger, le palais qui l'abrite menaçant ruine. Dans ces conditions, sa directrice, l'aimable et accueillante Mme de Felice-Olivieri, qui occupe courageusement son poste avec tout son état-major, a craint d'assumer la responsabilité de la sécurité d'une auxiliaire étrangère! et a jugé préférable de me remettre aux bons soins de la directrice de l'Alexandrine. Celle-ci voulut bien établir un programme à mon usage, qui me permit de passer un certain temps dans toutes les bibliothèques publiques, ou les plus importantes, ou les plus représentatives de Rome. Je ne saurais assez dire combien je lui sais gré de sa compréhension de l'échange inter-bibliothécaire.

Ma première semaine romaine fut donc consacrée à *l'Alexandrine*, qui est logée dans une aile de la Faculté des Lettres de l'Université. Je rappelle que la Cité universitaire, œuvre du fascisme des années 30, remplit un très vaste terrain

à proximité de la gare, couvert de palais et de pavillons divers et peuplé par environ 20 000 étudiants. La Faculté des Lettres à elle seule en compte 3000 et, bon an mal an, c'est chaque fois sur environ 2500 thèses, dont un nombre très réduit sont imprimées du reste, que se penchent les doctes professeurs de ladite Faculté. Le nom d'Alexandrine donné à la Bibliothèque universitaire remonte à son fondateur, le pape Alexandre VII. Celui-ci dota en 1661 l'Université de la Ville pontificale de la grande salle de l'actuel édifice de la «Sapienza», siège de l'Alma Mater au 17e siècle. Alexandre VII fournit également les fonds de livres et les moyens financiers à la nouvelle institution, qui fut ouverte au public estudiantin en 1670 et qui lui offrait 35 000 volumes, figurant dans 2 catalogues manuscrits, l'un par auteurs, l'autre par matières. Pie VII promulga un édit en 1815, rendant le dépôt légal obligatoire à l'Alexandrine. Avec la prise de Rome, elle devint naturellement bibliothèque du Gouvernement. Elle demeura dans le palais de la «Sapienza» jusqu'en 1935, date à laquelle elle fut transférée dans la Cité universitaire. Aujourd'hui, elle possède plus de 700 000 volumes et reçoit, en vertu du dépôt légal, un exemplaire de toute publication imprimée à Rome ou dans la province de Rome.

La bibliothèque est ouverte au public de 9 h. du matin à 19 h. du soir et cela sans interruption. Durant les mois de vacances, en été, jusqu'à 14 h. Le service de prêt fonctionne de 10 h. à 13 h.

La fréquence annuelle est d'environ 270 000 lecteurs et le prêt annuel d'environ 120 000 unités.

La bibliothèque dispose de 3 étages pour ses magasins pourvus de rayons métalliques mobiles et où les livres sont disposés selon le numerus currens. Elle a 5 salles de lecture et de consultation.

Elle fait usage de volumes pour son catalogue du fonds ancien (17e-19e s.) et pour son catalogue alphabétique par auteurs des ouvrages entrés à la Bibliothèque de 1870 à 1921.

Depuis 1921, la bibliothèque possède un catalogue alphabétique par auteurs sur fiches (système Staderini, obligatoire dans toutes les bibliothèques d'Etat depuis lors) et ces fiches sont insérées dans de petits «volumetti» comme à la Bibliothèque de la Ville de Berne, par exemple. En outre, depuis 1921, elle possède encore divers catalogues sur fiches, mais d'un format réduit pour les:

a) catalogue par matières (Soggettario)
b) catalogue des périodiques
c) catalogue des thèses étrangères
d) catalogue des bibliographies.

J'ai passé dans les divers services, qui occupent une trentaine de personnes et qui, à peu de variantes près, ne diffèrent guère des nôtres, soit aux:

a) service des acquisitions
b) service du cataloguement et classement
c) service des périodiques
d) service du prêt
e) service du dépôt légal.

Si l'Alexandrine possède un certain nombre de manuscrits et d'incunables, son intérêt est centré avant tout vers la production moderne, littéraire, philosophique, historique et périodique. Mais, fait symptomatique de l'esprit d'indépendance ou d'indifférence des professeurs universitaires, la direction n'est

jamais encore parvenue, malgré d'innombrables efforts et luttes, à obtenir la haute main sur les bibliothèques souvent très riches des divers instituts universitaires! pas plus qu'elle n'est parvenue à obtenir leur collaboration par la remise d'une copie des fiches de leurs acquisitions nouvelles, ce qui permettrait la constitution d'un catalogue collectif de toutes les publications existant à la Cité Universitaire.

L'Alexandrine ne possède pas non plus de laboratoires photographiques. Les microfilms et les photocopies se font toutefois, comme pour toutes les autres bibliothèques publiques, au Centre National des Recherches. En principe, les microfilms ne sont pas conservés à la bibliothèque.

Mais il n'était pas dit que je ne franchirais point le seuil de *la Nationale de Rome*, laquelle est située à la Via del Collegio Romano, non loin du Corso Umberto. Un «Palazzo» plein de la poésie du passé et qui, comme je l'ai mentionné, menace de crouler sous le poids des ans, sous les lézardes et les infiltrations d'eau, sous le poids aussi de plus de 150 fonctionnaires! dont une cinquantaine d'universitaires, et de plus de 2 millions de volumes, d'incunables, de manuscrits d'une valeur inestimable et de fonds anciens en diverses langues occidentales et orientales et occupant l'aile dite de la «Crociera». La Nationale de Rome est, en effet, fort riche en manuscrits et en incunables et c'est elle qui élabore, sous l'experte direction de Enrichetta Valenziani en collaboration avec Emidio Cerulli, la publication intitulée: «Indice generale degli incunaboli delle biblioteche d'Italia» et qui, comme on le sait, a déjà atteint la lettre L et comprend jusqu'à ce jour 3 volumes in-4°, parus de 1949 à 1953. Les incunables sont évalués à 100 000 au moins pour toute l'Italie et à plus de 5000 pour la ville de Rome, le Vatican exclu naturellement. Outre toutes les revues, les annuaires, calendriers, almanachs, éphémérides, actes officiels etc. de l'Italie entière, la Nationale conserve de multiples collections étrangères, ce qui fait un total d'environ 20 000 périodiques cotés, classés et catalogués sur fiches.

Sur les rayons, dans les magasins équipés et modernisés tant bien que mal, les livres sont groupés selon des divisions-matières allant de 0 à 9, puis selon le format. Pour ce qui est des catalogues, on note comme à l'Alexandrine:

a) un catalogue alphabétique par auteurs sur fiches Staderini;
et sur fiches à format réduit:
b) un catalogue par matières ou «sogettario».
c) un catalogue systématique selon la décimale avec des ajustements.
d) un catalogue des portraits contenus dans tous les livres de la Nationale.

Les entrées annuelles sont d'environ 15 000 unités. Elles comprennent toutes les publications du dépôt légal de l'Italie entière et la production étrangère acquise par achat, don ou échange.

Le problème d'un bâtiment pour la Nationale est toujours en suspens. Il est question d'une construction nouvelle et moderne non loin de la gare centrale.

Einfin à la Nationale sont adjoints mais distincts d'elle:

1) *Le Centre des informations bibliographiques*, dont dépend le prêt international et national de la bibliothèque, dirigé par l'alerte et très vive Mlle. Olga Pinto bien connue par nombre d'entre nous.

2) *Le «Catalogo unico»* dont le but est de recueillir la liste de tous les ouvrages italiens et étrangers possédés par les bibliothèques nationales d'Italie, c.à.d. par toutes les bibliothèques dites de l'Etat.

Le «Catalogo unico» a subi bien des vicissitudes. On avait envisagé un premier système de travail, soit d'abord la photocopie de toutes les fiches de tous les catalogues alphabétiques d'auteurs. Mais vu l'état de nombre d'entre eux, cette méthode fut abandonnée. Le second système fut le système mécanographique par cartes perforées, lesquelles devaient être retranscrites à raison d'une par mot par des machines électroniques. Cette méthode comportait nombre de chiffres, chaque bibliothèque ayant son sigle propre et nombre de fiches pour un seul ouvrage et en plus de la copie dactylographique, le travail de la décomposition et de la recomposition de la fiche selon des chiffres de code pour son ordination . . . L'avantage tangible résidait dans la capacité desdites machines d'interpréter 5000 fiches à l'heure et d'établir rapidement un nombre illimité de listes pouvant être diffusées très largement. Ce système jugé trop coûteux et peu favorable ne fut pas poursuivi. Afin d'utiliser les installations existantes, on l'appliquera à l'établissement de la liste générale des périodiques possédés par les bibliothèques publiques italiennes et à l'«Onomasticon» d'Italie, c.à.d. à la liste unifiée des noms d'auteurs avec leurs diverses variantes. Revenant à une autre conception des réalités, le «Catalogo unico» a entrepris:

1) Le travail de «bonification» c.à.d. l'élaboration et la copie dactylographiée des anciens fonds des bibliothèques publiques d'Italie.

2) Le catalogue collectif qui sera réalisé par la copie dactylographiée, elle aussi, des fiches de la Nationale de Rome. Ces fiches sur format international, seront envoyées aux diverses bibliothèques nationales de l'Italie qui, après confrontation directe, pourront y ajouter leurs cotes et les fiches des titres de leurs fonds exclusifs.

Encore une fois, le catalogue base du Catalogue collectif italien sera celui de la Nationale de Rome, recopié et revisé par les employés du «Catalogo Unico». Ce catalogue sera imprimé lettre par lettre et distribué aux bibliothèques d'Italie. Depuis 1958, le «Centro del Catalogo Unico» de Florence imprime une fiche dite unique sur format international pour chaque publication entrée à la Bibliothèque Nationale de Florence. Cette fiche est distribuée en plusieurs exemplaires (pour les catalogues alphabétiques et par matières) à chaque bibliothèque publique. Ces fiches imprimées et reproduites en cahiers mensuels doivent former la nouvelle Bibliographie Nationale Italienne.

Et voilà déjà achevée ma deuxième semaine romaine!

La visite de la *Vaticane* sous la conduite de son bibliothécaire en chef le Dr. Vian, puis sous celle d'un Suisse le Dr. Wehrlin, me ravit d'aise. Elle représente la plus merveilleuse réalisation et adaptation du passé au présent. Elle est, en effet, la bibliothèque la plus ancienne et la plus moderne de Rome. Elle compte plus d'un million de volumes imprimés, 6000 périodiques, plus de 100 000 incunables et 70 000 manuscrits. Le catalogue, tout à la fois alphabétique et par matières, sur fiches de format international, est calqué sur le modèle de celui de la «Library of Congress». Il existe en outre un catalogue des manuscrits groupés selon les divers fonds. Les salles de consultation sont vastes et pourvues de galeries. Les magasins sont aménagés de façon pratique et archimoderne. Les livres y sont déposés selon les divers fonds avec le numerus currens, sinon selon 10 divisions matières. Des armoires métalliques renferment, dans des boîtes métalliques elles aussi, les microfilms des publications épuisées de la Vaticane. Une soixantaine de fonctionnaires, masculins exclusivement dont 2

Suisses, assurent la marche de cette illustre maison, dont les heures d'ouverture sont uniquement celles du matin soit de 8 h. à 12.30 h. Il est très difficile du reste d'y pénétrer. Il faut montrer patte blanche et remplir une foule de formalités et, en principe, le règlement n'autorise l'accès aux salles de prêt et de consultation, conçues selon les plans les plus rationnels, qu'aux professeurs, savants, studieux pourvus d'un titre universitaire ou enfin étudiants préparant une thèse sur un manuscrit de la Vaticane, et cela sans distinction de sexes. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, toute une littérature ayant paru sur la cité des livres de l'Etat papal.

Parmi les bibliothèques anciennes de Rome où j'ai reçu encore l'hospitalité, il me faut mentionner la célèbre *Vallicelliana* à la Piazza della Chiesa Nuova, d'origine conventuelle, puisqu'elle était celle de la célèbre Congrégation de l'Oratoire fondée par St. Philippe de Neri au 16e siècle et qui est réputée pour ses oeuvres de patristique, d'histoire ecclésiatique, d'apologétique, d'archéologie chrétienne et d'histoire profane. Son architecte fut le grand Lombard Francesco Borromini. Ses manuscrits sont au nombre de 3500, ses incunables de 500, ses imprimés et brochures de 50 000 dont 30 000 pour le fonds ancien. Dans celui-ci, les oeuvres du Cardinal Baronius auteur des «Annales ecclesiastici», du Portugais Estaço Aquiles. La Vallicelliana est également le siège de la «Societa Romana di Storia Patria», qui y a installé sa propre bibliothèque soit 30 000 volumes et revues. Elle publie actuellement son catalogue des manuscrits dont j'ai vu les épreuves sorties de presse. J'ai admiré le travail méthodique, le soin méticuleux apporté à l'identification des manuscrits, à l'indication des implicit et des explicit et à leur description très complète.

La *Casanatense*, à la Via S. Ignacio, laissée par testament aux Dominicains par le Cardinal Girolamo Casanate, date du 15e siècle et compte 400 000 volumes dont le fonds ancien, 20 000 unités, figure tel quel dans le très célèbre «Salone». Les manuscrits au nombre de 5000 sont splendidement illustrés. Parmi eux un «Theatrum Sanitatis» et une «Historia Plantarum» du 14e siècle provenant de Venceslas de Luxembourg. Les incunables, 2000 environ, sont fort précieux. Ils ont trait en général à la littérature ancienne et à l'histoire ecclésiastique et dogmatique. Parmi eux, des «unica» de Subiaco, un Lactance de 1465, une «Cité de Dieu» de St-Augustin de 1467. Ses salles de lecture accueillent chaque jour environ 70 à 80 lecteurs.

L'Angelica à la Piazza S. Agostino, la première bibliothèque de Rome ouverte au public, date de 1605 et fut fondée par le Père augustinien Angelo Rocca. Elle contient des collections précieuses, dont celles des cardinaux Passionei et Noris. Son «Salone», avec son fond ancien demeuré tel quel, est l'un des plus représentatifs de Rome. Depuis 1941, l'Angelica abrite l'Accademia dell' Arcadia» savante société d'héllenistes et d'érudits et qui a aussi sa bibliothèque propre de 10 000 volumes. L'Angelica, qui a conservé son caractère d'études religieuses et littéraires, compte 150 000 imprimés dont la célèbre collection complète des Bodoni de Parme, 13 200 éditions du 16e siècle, 1042 incunables et 2664 manuscrits. Parmi ces derniers, un nécrologe du 9e siècle, un antiphonaire grégorien, une «Iliade» du 12e siècle, une «Divine Comédie» avec chapitres de Jacopo Alighieri et de Bosone da Gubbio et le fameux «De Balneis Puteloanis» du 13e siècle. Elle est riche en catalogues imprimés de ses manuscrits. Citons celui établi selon l'ordre numérique par Enrico Narducci et paru à Rome en 1893, puis un autre

des manuscrits grecs publié par Giorgio Muccio et Pio Franchi-De Cavalieri à Florence en 1896 et enfin un troisième pour les manuscrits orientaux. Parmi les incunables, je signalerai un exemplaire du «De Oratore» de Cicéron imprimé à Subiaco par Swenheim en 1465 et considéré comme le plus ancien de l'Italie, un Dante, un «Hortus Sanitatis» du 15e siècle, un très rare «Orlando Furioso» de 1521, édition qui n'existe plus qu'en 3 exemplaires et enfin un «Breviarium» du diocèse de Lausanne. A l'Angelica, se trouve encore le couple de globes terrestres et célestes de Guill. Blaeuw de 1599 et 1603, pièces uniques sous le ciel de la péninsule.

Après ces vénérables édifices, quel contraste ce fut pour moi que la *Bibliothèque de la FAO*, ancienne Bibliothèque de l'Institut International d'Agriculture, installée dans un bâtiment fort moderne dans le merveilleux quartier des Thermes, non loin du Colisée, et au service de la fameuse Organisation mondiale qui occupe 1000 personnes, à la tête de laquelle se trouvait en tant que vice-directeur l'actuel conseiller fédéral M. Wahlen. Elle est dirigée par le dynamique M. Camerani, compte 400 000 volumes et 6000 périodiques spécialisés. Une trentaine de fonctionnaires internationaux, dont une Suissesse, travaillent à la rédaction et à la conservation d'un catalogue alphabétique d'auteurs sur fiches de format international et reproduites par stencils, d'un catalogue systématique selon la décimale de Bruxelles et d'un catalogue par noms de pays et de lieux. Modèle en son genre de bibliothèque spécialisée, elle possède un riche matériel bibliographique et technique.

Au Piazzale delle science, à proximité immédiate de la Cité Universitaire, se trouve une autre institution digne d'intérêt et équipée de la façon la plus moderne et la plus perfectionnée, c'est le *Consiglio Nazionale delle ricerche*, dont la bibliothèque essentiellement scientifique rend les plus grands services aux savants, en mettant à leur disposition quelque 200 000 volumes et 6000 périodiques, dont le catalogue alphabétique et par matières est calqué sur celui de la Library of Congress et dont les salles de consultation reçoivent chaque jour 150 à 200 lecteurs. La bibliothèque bénéficie du dépôt légal pour toute la production scientifique italienne.

Distinct de la Bibliothèque, le *Centro nazionale di documentazione scientifica* fournit toutes les informations bibliographiques et documentaires et possède les appareils les plus précis pour la photodocumentation et l'élaboration de microfilms, agrandissements etc. Il établit aussi des traductions sur des sujets scientifiques, fournit des photocopies de tous les brevets distribués en Italie et c'est lui qui livre tous les microfilms et photocopies aux bibliothèques publiques italiennes, ce qui fait une exécution quotidienne d'environ 150 pièces.

A la «*Patologia del Libro*», Via Milano, fondée en 1938 par Alfredo Gallo et dont les enfants, chimistes eux aussi, continuent l'œuvre paternelle ayant pour but l'étude de la conservation et de l'histoire du livre, j'ai pu admirer les vastes laboratoires scientifiques consacrés à cet effet. J'ai contemplé une collection de papier italien de sa fabrication originelle à nos jours, 1000 specimens de papier d'archives du XIIe au XXe siècle, en un mot, une sorte de «Corpus chartarum Italicarum», un total de 30 000 pièces. L'institut procède à la restauration des manuscrits, incunables, cartes, estampes et reliures endommagés soit par le temps, soit par les termites. Il déchiffre les écritures effacées au cours

des siècles, dépiste les faux, étudie les meilleurs procédés de conservation des pièces historiques, photographie, et photocopie les documents d'archives, et collabore avec tous les instituts de recherches scientifiques.

Mon aperçu des bibliothèques ne s'arrêta pas là. Il se poursuivit par la visite d'autres bibliothèques de présence et spécialisées, telles que celle de l'*Istituto nazionale di archeologia e storia dell'arte* au Palazzo Venezia, très fréquentée par les historiens de l'Antiquité (150 personnes environ chaque jour). Elle possède 350 000 volumes de textes, de planches et collections, répartis en 4 salles de consultation selon les disciplines, et elle met à la disposition des lecteurs un personnel aussi dévoué que qualifié.

Je ne saurais passer sous silence non plus la bibliothèque de l'*Istituto di storia moderna e contemporanea* au Palazzo Antici Mattei, l'un des plus fameux de la vieille Rome. Elle offre à ses lecteurs (environ 50 par jour) un total de 150 000 volumes, 50 000 brochures et 200 périodiques. Elle possède un fonds de manuscrits modernes précieux dont les

Fonds Mazzini
Fonds Foscolo
Fonds Guerrazzi

ainsi que la collection complète des journaux italiens et étrangers relatifs à la guerre de 1914/18. Inutile de rappeler, je pense, que l'Institut est l'éditeur de la célèbre collection des «Fonti per la Storia d'Italia».

Autre bibliothèque de présence, digne d'attention et remarquablement organisée, celle de l'*Institut suédois* à Via Omero au Pincio, avec ses 17 000 volumes, périodiques et brochures d'histoire ancienne et d'archéologie méditerranéenne, dirigée de main de maître par un bibliothécaire unique, le Dr. Filipetto.

En tant que citoyenne de la libre Helvétie, je ne pouvais pas ne pas fouler le sol des bibliothèques de l'*Institut suisse* à la Villa Maraini et de *l'Association italo-suisse* au Palazetto Venezia, où je reçus le meilleur accueil et nombre d'informations. Au Palazetto Venezia, j'ai vu quelques spécimens rares d'imprimés italo-suisses, dont un Boccace édité à Bâle au 16e siècle.

Me voici au terme de mes promenades et observations bibliothécaires! Il est difficile d'établir de justes comparaisons d'un pays à l'autre, surtout entre Rome, l'Italie et la Suisse dont les conditions de vie et sociales sont si différentes. J'ai pu constater toutefois que les «Eves» foisonnent dans les bibliothèques d'Etat italiennes et cela, dans des proportions beaucoup plus élevées que chez nous. Abstraction faite des bibliothèques strictement scientifiques ou spécialisées, les «Adams» y sont beaucoup plus rares qu'en Suisse. A la direction, à la vice-direction de nombre de bibliothèques: Nationale, Alessandrina, Vallicellina, Angelica, Casanatense, des dames! A la tête de tous les services et des sections encore des dames, toutes pourvues d'un titre universitaire et très souvent, si ce n'est presque toujours, mariées! En effet, en Italie, où la population est extrêmement dense, où la main-d'œuvre formée est abondante, le coût de la vie relativement élevé et les traitements par contre modestes, un poste d'Etat pour une femme, avec ce que cela comporte de sécurité, constitue un apport précieux pour celui qui veut fonder une famille. Deux traitements réunis, auxquels viendront s'ajouter des allocations familiales, permettent de vivre mieux. D'autre

part, le nombre de femmes faisant des études universitaires avec succès est en constante progression et un régime politique d'égalité civique leur facilite l'accès à toutes les plus hautes fonctions, ce qui n'est pas le cas dans notre patrie où, sauf en période de plein emploi, la femme mariée ne peut continuer à exercer une activité lucrative dans un bureau de l'Etat. L'horaire unique favorise encore cet état de fait à Rome, car les fonctionnaires publics remplissent leurs charges soit de 8 h. à 13 h., soit de 9 h. à 14 h., terme de la fermeture des bureaux. Ils ont alors de longues heures de liberté à leur disposition, d'autant plus que le repas du soir a lieu généralement vers 21 h. seulement. Dans les bibliothèques, seules les salles de consultation sont ouvertes au public dans l'après-midi et sous la surveillance de gardiens ou d'auxiliaires souvent étrangers à la maison.

Le personnel de bibliothèque est divisé en 3 groupes A, B, C, soit universitaire, moyen et subalterne. Impossibilité absolue de passer d'une catégorie dans l'autre. Chaque groupe comporte plusieurs classes correspondant à des traitements différents. Dans le groupe A ou universitaire, pour passer d'une classe à l'autre, il faut subir chaque fois des examens très stricts appelés «concorsi». Les postes de direction n'échappent pas non plus à cette loi.

Il existe, du reste, à l'Université de Rome un institut pour bibliothécaires et archivistes, prévoyant un cycle de 6 semestres d'études pour tout titulaire d'un doctorat ès lettres, en droit ou ès sciences. Après quoi, le candidat ayant subi avec succès les examens requis est sacré bibliothécaire ou archiviste du groupe A. Ce titre n'est pas encore obligatoire mais le deviendra probablement et confère, en tous les cas, à celui qui le possède la préférence.

Le *dépôt légal*, en italien le «diritto di stampa», joue aussi un grand rôle dans les bibliothèques d'Etat ou des Communes mais, à l'encontre de chez nous, c'est l'imprimeur et non l'éditeur qui est tenu de remplir cette obligation très rigoureuse. En vertu de celle-ci, l'imprimeur a le devoir de déposer 4 exemplaires de chaque publication: un à la Nationale de Florence, un à la Nationale de Rome, un au ministère de Grâce et Justice à Rome et un à la bibliothèque gouvernementale la plus importante du lieu de son domicile: pour Rome, par exemple, à l'Alexandrine. Le centre de rassemblement de tous les imprimés italiens se trouve à Rome, à la «Procura» qui pourvoit à leur expédition. A noter que les cartes géographiques comme les cartes postales font partie du dépôt légal, mais non les dessins, estampes ou illustrations. En outre, toute publication scientifique doit encore être envoyée au «Consiglio Nazionale delle Ricerche» comme déjà dit plus haut. Notons encore que l'éditeur se substitue à l'imprimeur lorsqu'il fait imprimer un ouvrage à l'étranger.

Le *prêt à domicile* est soumis à plus de contrôle que chez nous et cela s'explique dans une cité qui atteint 2 millions d'habitants. Le prêt international et national est pratiqué dans une mesure assez large par chaque bibliothèque gouvernementale, selon qu'elle le juge opportun.

Le règles de *cataloguement* sont en principe unifiées et les mêmes dans toutes les bibliothèques d'Etat. Elles sont édictées par le Ministère de l'Instruction Publique sous le titre de «Regole per la Compilazione del Catalogo Alfabetico per Autori nelle Biblioteche Italiane», Roma 1956. Rappelons que l'auteur collectif a été adopté à l'unanimité. Pour le Catalogue par matières, obligatoire lui aussi, c'est le volume publié par le «Centro Nazionale per il Catalogo Unico» intitulé «Soggettario» et paru à Florence en 1956, qui fait autorité.

Quant aux *catalogues* eux-mêmes, ils sont constitués, pour les fonds anciens, par des volumes, ou répertoires manuscrits par ordre alphabétique et par ordre de matières. Pour la période moderne, l'alphabétique est composé uniformément sur fiches Staderini, insérées dans de petits cartables. C'est un sujet d'inquiétude pour l'avenir à cause de la place énorme employée. Le catalogue par matières ou «soggettario», ainsi que d'autres catalogues particuliers (catalogues des périodiques, des bibliographies etc.) comportant des fiches de format réduit. Cette situation va heureusement se modifier puisqu'à la mi-décembre 1958, un décret-loi du Gouvernement a promulgué l'introduction généralisée de la fiche de format international dans toutes les bibliothèques publiques et cela, dès le premier janvier 1959. L'on ne saurait que saluer cette mesure très sage et rationnelle.

Analysant mes impressions romaines, je me souviendrai toujours avec bonheur de mes joies et de mes émerveillements devant la beauté des ruines antiques, la poésie des vieux palais de marbre, pleins de la grandeur d'un passé prodigieux, la munificence des innombrables églises de la Ville Eternelle, le nombre incalculable des trésors du livre, la splendeur des enluminures et enfin la gentillesse, la courtoisie et le charme de ce peuple si sympathique et si artiste des bords du Tibre. A rivederci Roma!

† MAURICE BONNARD (1892—1959)

Le bibliothécaire de la Bibliothèque de la Faculté libre de Théologie de Lausanne vient de nous quitter. Le pasteur Maurice Bonnard l'avait reprise en 1944 des mains de M. André Langie, aujourd'hui le doyen des bibliothécaires suisses. Pendant près de 15 ans, Maurice Bonnard en assuma les tâches courantes, administratives et scientifiques, secondé seulement par quelques dévouements bénévoles, mais en collaboration avec la Commission de la Bibliothèque, en particulier avec M. Jean Meyhoffer, professeur honoraire, son ancien président. La tâche pastorale, puis le secrétariat général de l'Eglise libre, ne permirent pas à Maurice Bonnard de donner tout son temps à la Bibliothèque. Mais, par son dévouement, il rendit de grands services à de nombreux chercheurs. Membre de notre Association, il venait à nos assemblées et collabora à nos *Nouvelles*. Ses collègues lui garderont un reconnaissant souvenir.

Marcel Reymond
Membre de la Commission de la Bibliothèque

Jahresrechnung der VSB 1958

			Einnahmen	Ausgaben
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Jahresbeiträge der VSB-Mitglieder . .		6 989.—		
Eigene Mitgliedschaft bei andern Vereinen		55.—	6 934.—	
Erlös aus Bücherlisten	932.96			
Erlös aus Leitfäden	20.60	953.56		
Material für Bücherlisten	559.90			
Porti für Versand der Bücherlisten . .	151.70	711.60	241.96	